

Programme janvier – mars 2018

10/01 Initiation au sport – **Zumba**



Bouger c'est la santé !

17/01 Cuisine créative

Galette des rois



En chaque début d'année on attend tous impatiemment de pouvoir déguster la galette des rois !

Bricolage récréatif – **Couronne**

24/01 Découverte des arts

Bricolage instruments de musique



31/01 Sortie cool

ATOMIC KIDS – Arlon



07/02 Cuisine créative



Crêpes party

21/02 Initiation au sport



Patinoire

Kockelscheuer

Bouger c'est la santé !



28/02 Bricolage récréatif

**Déguisement
Carnaval**

07/03 Sortie cool



A la ferme

L'Asinerie de l'O, Habay-la-Vieille

14/03 Cuisine créative

Gaufres express



21/03 Initiation au sport

BADMINTON

Bouger c'est la santé !



Il est nécessaire de récupérer les enfants au Hall Sportif

Communal de Meix-devant-Virton!

28/03 Découverte de la nature

Mini potager



Quand le jardinage devient un jeu et un moyen d'apprendre !

Programme janvier – mars 2018

Comment ça marche ?

Pour toutes les écoles, les « Mercredis récréatifs » sont organisés dans les locaux de l'ancienne école communale de Sommethonne, 37 Place de France, le mercredi après-midi de 12h25 à 18h00.

Un accueil extrascolaire centralisé est organisé de 12h25 à 13h25.

Les activités propres aux mercredis récréatifs se déroulent de 13h25 à 17h.

Un accueil supplémentaire est prévu de 17h à 18h.

Une collation saine est prévue par l'organisation vers 15h.

Un programme est réalisé et distribué dans toutes les classes en début de période. Il est également disponible à l'Administration Communale, sur le site Internet (www.meix-devant-virton.be) et sur Facebook (Atl Meix).

Les inscriptions (obligatoires !) se font via une fiche en ligne à télécharger sur le site Internet de la commune (www.meix-devant-virton.be) ou sur le compte Facebook AtlMeix. Si vous n'avez pas Internet, des fiches d'inscriptions papier seront disponibles auprès des accueillant-e-s de votre établissement ou au guichet de l'administration communale (mais à remettre à la Commune !). Parce qu'il est difficile de prévoir à long terme, les inscriptions de dernière minute devront nous parvenir **au plus tard le mercredi matin jusque 10h** de la semaine concernée grâce à la fiche en ligne ou par téléphone au 0484 43 05 88.

RMQ :

C'est à partir de vos inscriptions que le bus passera dans votre école. Veillez-donc bien à inscrire votre enfant, car s'il n'y a aucune inscription dans votre établissement, le bus n'y passera pas !

C'est également à partir de vos inscriptions que l'achat du matériel ou des ingrédients sera prévu.

En cas de désistement, veuillez prévenir Leyla AKIN, l'animatrice au 0484 43 05 88, ou par mail à atlmeix@gmail.com au plus tard le mercredi matin jusque 10h. Pour rappel, toute inscription non annulée sera facturée. Lors de la première participation durant l'année scolaire, les parents

s'engagent à remplir une fiche de renseignements et médicale et à la remettre à l'animatrice des mercredis.

Tarifs

Pour l'accueil de 12h25 à 13h25 : 0,75€ par 1/2h.

Pour l'après-midi complète c'est-à-dire de 12h25 à 18h

6€ pour le 1er enfant,

5€ pour le 2ème,

4€ pour le 3ème, gratuit pour les suivants.

Pour des raisons exceptionnelles et justifiées (ex : rendez-vous médical ou toute autre raison qui sera évaluée par le Collège communal), si votre enfant ne peut rester toute l'après-midi, un montant de 4€ vous sera réclamé au lieu du montant repris ci-dessus.

RMQ :

Si une sortie est prévue dans le programme, les enfants ne rentreront pas avant 17h.

Paielement

L'Administration communale vous fera parvenir à la fin de chaque mois un formulaire de paiement que vous devrez régler par virement bancaire.

En cas de difficulté financière, une demande de paiement échelonné peut être demandée auprès du service recette de l'administration communale. Il vous est également possible d'introduire une demande d'aide financière auprès du CPAS de votre Commune de résidence.

Récupération de l'enfant

Les parents viendront rechercher leur enfant à l'intérieur du local de l'accueil. Les enfants ne seront pas autorisés à attendre leurs parents sur le bord de la chaussée. Sauf autorisation écrite des parents, les enfants ne pourront retourner seuls à leur domicile.

Interdit

Les chewing-gums, chips, sodas, GSM, consoles de jeux et lecteurs MP3 et tout autre objet de valeur ne sont pas autorisés. (Ce pour une raison d'hygiène, de santé et d'équité entre les enfants).

Droit à l'image

Les parents autorisent à capter et à diffuser sur tous supports (internet, presse) et en tous formats l'image de leur(s) enfant(s) dans le cadre de ces activités. Il peut, néanmoins, s'y opposer sur demande écrite.

Merci de votre compréhension !

ADMINISTRATION COMMUNALE
MEIX-DEVANT-VIRTON



MERCREDIS RÉCRÉATIFS

Janvier – mars 2018

Programme et inscription

Enfants de 4 à 12 ans



CONTACT ET INFORMATION

www.meix-devant-virton.be

Facebook (Atl Meix)

Animatrice-responsable

Leyla AKIN 0484 /43 05 88

Employée administrative

Véronique LAMBINET 063/57 80 51

(le matin seulement)

Coordinatrice ATL

Mihaela BARBACUT 0460/94 03 20

Echevin de la Petite Enfance

Michaël WEKHUIZEN 0478/52 47 41

atlmeix@gmail.com

